

*Mohamed Bennouna*, né le 29 avril 1943 à Marrakech (Maroc).

Docteur en droit international, professeur de droit international. Diplômé de l'Académie de droit international de La Haye. Membre de l'Institut de droit international. Membre du Curatorium de l'Académie de droit international de La Haye.

Juge à la Cour internationale de Justice (depuis 2006).

Juge *ad hoc* à la Cour internationale de Justice dans l'affaire du *Différend frontalier (Bénin/Niger)* (2002-2005).

Ambassadeur, représentant permanent du Royaume du Maroc auprès des Nations Unies (2001-2006).

Juge au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, La Haye (1998-2001).

Directeur général de l'Institut du monde arabe (IMA, Paris) (1991-1998).

Ambassadeur, représentant permanent adjoint auprès des Nations Unies (1985-1989).

Professeur puis doyen de la faculté de droit de Rabat (Maroc) (1972-1984).

Fondateur et premier directeur de la *Revue juridique, politique et économique du Maroc* (1976).

Professeur visiteur dans différentes universités (Tunis, Alger, Nice, New York, Salonique, Paris).

Président de la Sixième Commission (affaires juridiques) lors de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Président du Groupe des 77 et de la Chine à l'Organisation des Nations Unies (2003).

Membre de la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (Comest) de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) (2002-2006).

Membre du Comité international de bioéthique (Unesco) (1992-1998) et du panel international sur la démocratie et le développement (Unesco) (1997-2002).

Président d'un panel de la Commission d'indemnisation des Nations Unies à Genève (1992-1995). Membre de la Commission du droit international des Nations Unies (Genève) (1986-1998). Premier rapporteur spécial de la Commission du droit international sur la question de la protection diplomatique (1997-1998).

Conseiller juridique de la délégation marocaine à de nombreuses sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies (1974-1985).

Membre de la délégation marocaine à la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer (1974-1982).

Distinctions : Commandeur de l'Ordre du Trône (Maroc), Prix national de la culture du Maroc, Médaille de la culture du Yémen, Chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur en France.